



Un salarié convoqué pendant ses heures de travail doit-il récupérer ses heures ?

Par **samvalaly**, le **22/03/2024** à **08:10**

Bonjour,

Nous avons un salarié qui a été convoqué par la police pour être entendu dans une affaire de harcèlement ur son lieu de travail. Doit-il récupérer ses heures d'absence ?

Merci.

Cordialement.

Par **Lag0**, le **22/03/2024** à **13:12**

Bonjour,

En général, un salarié absent n'est simplement pas payé durant son absence. La récupération des heures perdues ne peut se faire que par accord salarié / employeur.